



ECOLE SAINTE THERESE
Ecole Catholique Maternelle et Elémentaire
160 Chemin Aimé Genoud 83500 – LA SEYNE-SUR-MER
E-mail : stherese@wanadoo.fr
Tél. 04 94 94 64 32

INFORMATIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Veuillez noter les informations ci-dessous afin de préparer au mieux cette prochaine rentrée :

Nous accueillons une nouvelle enseignante, Mme Marie OEHLER, enseignante en CM2A, en accompagnement de Mme Audrey ATIAS, toutes deux à mi-temps. Mme OHLER prend le poste de Mme SERRE qui est nommée sur une classe à temps plein dans un autre établissement.

PORTES OUVERTES : Le Jeudi 31 Août 2023 de 15h30 à 17h00.

Vous arrivez à l'heure qui vous convient, compter environ une petite demi-heure de présence à l'école. Vous aurez la possibilité de rencontrer l'enseignante de votre enfant, sa classe et déposer son matériel scolaire. Des éditeurs seront présents dans l'établissement pour vous proposer des abonnements. **Attention, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.**

RENTRÉE DES CLASSES : Lundi 04 Septembre 2023

La cantine, l'étude et la garderie fonctionneront dès le premier jour.

ATTENTION, la classe de Petite Section Maternelle (PS) sera accueillie en deux temps :

- Lundi 04 Septembre de la lettre **A à G** (**Pas de classe le 5 septembre**)
- Mardi 05 Septembre de la lettre **H à Z** (**Pas de classe le 4 septembre**)

Organisation du 1^{er} jour de classe le Lundi 04 Septembre :

8H20 : Rentrée du CE1 au CM2.

Tous les parents sont autorisés à accompagner leur enfant à son rang situé devant l'enseignant.

8H45 : Rentrée des maternelles et du CP.

Les parents de maternelle accompagnent leur enfant en classe.

Les parents des CP rejoignent le rang devant la maîtresse et accompagnent leur enfant en classe.

A partir du Lundi 4 Septembre, les parents de PS disposent de tout le mois de Septembre pour accompagner leur enfant jusqu'à la porte, sous le préau, afin de permettre une séparation en douceur. Evidemment, vous pouvez emprunter le dépose minute dès que bon vous semble.

Calendrier des Réunions des parents

MATERNELLE, Réunions à 16h45 :

P.S.M. (Mme BOTTASSO) **jeudi 07/09**

M.S.M. (Mme GUIGAL) **lundi 18/09**

G.S.M. (Mme BORONAD) **mardi 12/09**

ÉLÉMENTAIRE, Réunions à 16h45 :

C.P.1 (Mme JUILLÉ) **mardi 05/09**

GS/CP (Mme DUBOURGET) **mardi 05/09**

C.E.1A (Mme D'ALISE) **vendredi 08/09**

C.E.1B (Mme PESCE et OEHLER) **mardi 19/09**

C.E.2 (Mme MALFATTO) **jeudi 14/09**

C.E.2/C.M.1 (Mme ROCCHETTI) **jeudi 21/09**

C.M.1 (Mme MULLER) **vendredi 15/09**

C.M.2 A (Mme ATIAS et OEHLER) **lundi 11/09**

C.M.2 B (Mme PARCY) **lundi 04/09**

Dans la mesure du possible, il vous est demandé de faire garder votre enfant. Les aînés des Maristes pourront vous attendre dans le dépose minute.

<u>Horaires de l'école Élémentaire (CP au CM2) :</u>	<u>Horaires de l'école Maternelle :</u>
- 8H20 à 11H30	- 08H20 à 11H20
- 13H30 à 16H35	- 13H30 à 16H25
les lundis, mardis, jeudis, vendredis	les lundis, mardis, jeudis et vendredis

L'aide individualisée aux élèves en difficulté a lieu les lundis et jeudis de 12h à 12h30.

Le dépose minute peut être utilisé à partir de 7 H 30 le matin et de 13h15 à 13h30. Le cartable doit être auprès de l'enfant, le bisou fait d'avance et **aucun parent ne doit descendre de voiture**. Cette nécessaire rapidité est favorable à la fluidité de circulation aux abords de l'école.

Pour les sorties du soir :

- Maternelles, GS/CP, CP1, CE1A, CE2/CM1 et CM2 A : sortie par le portail vert de l'entrée principale. Les parents des maternelles vont chercher leur enfant à la porte de la classe.
- CE1B, CE2, CM1 A, et CM2 B : sortie par le fond du dépose minute à droite.

Garderie du soir de la PS au CP : de 17h à 18h (ouverture du portail dès 17h45).

Étude du soir du CE1 au CM2 : de 16h45 à 18h (ouverture du portail dès 17h45).

A VOS AGENDAS

PHOTOS : le **Vendredi 08 Septembre 2023**, tous les enfants de l'école seront pris en photo.

CANTINE

Nous changeons de prestataire de restauration à partir du mois de Septembre.

CTC restauration prend le relais d'Elior. Ils seront présents le **Lundi 04 Septembre** au matin pour se présenter à vous à l'occasion d'un accueil petit-déjeuner.

FACTURATION

La contribution familiale, la cantine et les autres frais sont facturés trimestriellement (échancier à partir du 10/10/2023). Vous recevrez début **Octobre 2023**, votre première facture qui couvre les mois de septembre, octobre, novembre et décembre.

ASSURANCE SCOLAIRE

L'OGEC Sainte Thérèse a souscrit un contrat collectif "individuel accident" chez "**La Mutuelle Saint-Christophe**" pour tous les élèves, ils seront assurés du **01/09/2023 au 31/08/2024** inclus.

Pour obtenir l'attestation d'assurance de votre enfant, il suffit de vous connecter sur www.msc-assurances.fr à compter du 1er Septembre 2023.

NOUVEAUX ÉLÈVES

Le **certificat de radiation** est à remettre **au plus tard dans les 3 jours qui suivent la rentrée**. Dans le cas contraire, l'enfant ne pourra pas poursuivre sa scolarité au sein de l'établissement.

LE SECRÉTARIAT

Il sera ouvert à partir du **Lundi 28 Août 2023**.

Horaires accueil téléphonique : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08H à 12H et de 13H à 17H.

Horaires accueil parents : lundi, mardi et jeudi de 8h à 8h30 et de 16h30 à 17h.

Vendredi de 8h à 8h30,

Le vendredi après-midi, le secrétariat est fermé.

NOTRE ÉTABLISSEMENT SERA FERMÉ DU 14/07/2023 AU 27/08/2023 INCLUS.

**LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE SE JOINT À MOI POUR VOUS SOUHAITER
UN ÉTÉ RICHE DE RENCONTRES, DE JOIE ET DE REPOS.
UN PETIT CLIN D'ŒIL AUX NOUVELLES FAMILLES
QUE NOUS SOMMES HEUREUX D'ACCUEILLIR...**

Le Chef d'Établissement
Anne Marie GAMON